

## CONFÉRENCES

De 8 heures à midi

Montréal, le 14 mai 2019

Salle de formation Toromont  
5001, route Transcanadienne (autoroute 40)  
Pointe-Claire H9R 1B8

Québec, 12 juin 2019

Auditorium Toromont  
100, Rue de Rotterdam  
St-Augustin-de-Desmaures G3A 1T2



Mario Mongrain



Photo Pixabay

Documentation CNESST

La loi québécoise sur les valeurs minimales de rendement pour les transformateurs à sec est maintenant harmonisée avec la loi canadienne. Les nouvelles installations et le remplacement de transformateurs à sec existant devront respecter la norme CSA C802.2-18 qui prescrit ces valeurs de rendement.

Mario Mongrain est le conférencier; il est administrateur de projets majeurs chez Transformateurs Delta, principalement auprès des sociétés d'ingénierie, et consultant auprès des principaux distributeurs de matériel électrique à travers le Canada.

### Aspects couverts

#### Les spécifications

Les transformateurs exclus de la norme CSA C802.2-18

Les calculs considérant le facteur de charge moyen

sur une période de 24 heures

Efficacité axée sur les pertes du noyau

Évaluation selon les pertes totales

Transformateurs de distribution: facteur de charge @ 35%

Transformateurs de puissance: facteur de charge @ 50%

L'installation

Le bruit et la chaleur

L'entretien courant

### À Montréal : conférenciers de la CNESST

### À Québec : Normand Gosselin, conférencier

On peut accéder sans frais à un ensemble de 140 000 documents, imprimés ou en vidéo, auprès de la CNESST. Ces documents touchent d'abord et avant tout la santé et la sécurité du travail, élément capital pour les professionnels. Les documents touchent de nombreuses procédures, dont le cadenassage des énergies.

La réglementation et la loi sur la santé et la sécurité du travail sont expliquées en détail dans plusieurs de ces documents, une source d'information exceptionnelle pour toute personne oeuvrant en santé et sécurité du travail.

Les professionnels de l'électricité sont invités à venir s'informer, mais aussi à se faire accompagner par les employés responsables de la santé et la sécurité du travail de leur employeur.

### INSCRIPTION AU VERSO

657, rue du Joli-Bois, Prévost QC J0R 1T0

Tél. : 450.335.0823 • Sans frais : 1.866.303.8198 • Cell. : 514.823.0672

Télé. : 450.335.0803 • Téléc. sans frais : 1.866.878.9163

Pour inscription par courriel : [inscriptions@electricite-plus.com](mailto:inscriptions@electricite-plus.com) ou [inscriptions@repeq.org](mailto:inscriptions@repeq.org)

**Le RÉPEQ**, le Réseau des professionnels de l'électricité du Québec, regroupe des professionnels de tous les secteurs de l'électricité : électriciens.nes, ingénieurs.res, électrotechniciens.nes, fournisseurs, etc.

**La CNESST** est une précieuse alliée pour conscientiser les professionnels.les de l'électricité à la sécurité et les documents qu'elle prête facilitent la tâche des responsables en SST des employeurs.

**L'Institut Électricité Plus** présente des formations de qualité contribuant à la fois au respect du code, des normes et de la sécurité en matière d'électricité au travail.

**Transformateurs Delta** est un partenaire de la première heure du RÉPEQ et de l'Institut. Le manufacturier québécois de transformateurs à sec a toute l'expérience et les connaissances pour parler de la norme CSA C802.2-18.

## Formulaire d'inscription

**S'inscrire en ligne ou par courriel à [inscriptions@electricite-plus.com](mailto:inscriptions@electricite-plus.com) ou par télécopieur 450.335.0803, sans frais 1.866.878.9163.**

**Facture à l'attention de (nom et titre de la personne responsable) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Employeur : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Prix : non-membres du RÉPEQ : 86,97\$ + taxes = 100\$ **Membres du RÉPEQ : gratuit**

### 1<sup>er</sup> participant :

Nom : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_  
Membre du RÉPEQ\* :  Oui  Non Prix : \_\_\_\_\_

### 2<sup>e</sup> participant :

Nom : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_  
Membre du RÉPEQ\* :  Oui  Non Prix : \_\_\_\_\_

### Paiement (chèque ou carte de crédit)

Carte de crédit :  Visa  Master Card  Chèque : \_\_\_\_\_  
N° de la carte : \_\_\_\_\_  
Date d'expiration : \_\_\_\_\_  
Nom sur la carte : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

### Confirmations

Facture expédiée sur réception du paiement.  
Confirmation d'inscription : 7 jours avant la formation.  
Attestation remise sur place.  
Votre syndicat est-il d'accord pour que vos employés.ées participent à ces conférences ? Oui  Non   
Signature du/de la responsable : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

### Politique d'annulation

- Remboursement complet si annulation 15 jours ou plus avant.
- Remboursement de 50% si annulation entre 8 et 14 jours avant.
- Aucun remboursement si annulation 7 jours ou moins avant, ou si absent de la formation.
- Substitutions acceptées.

Téléphone d'urgence (sans frais)  
le jour de la formation  
**1.866.303.8198**